

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs
Édition – Mai 2025

Atelier sur la nutrition à Bolton-Est le 28 mai à 18 h.

Prévenir les maladies chroniques, ça passe par l'assiette!

La Coop Santé et Bolton-Est vous invitent à un atelier qui portera sur les nutriments-clés pour une vie en santé. Animé par Élisabelle Hardy, nutritionniste, l'atelier aura lieu à la salle communautaire de l'Hôtel de ville de Bolton-Est le 28 mai prochain de 18 h à 19 h 30. Cet atelier est ouvert à toutes et à tous que vous soyez membre de la Coop ou pas.

Il reste encore quelques places pour participer à cet atelier. Vous devez vous inscrire par courriel à l'adresse info@coopsanteeastman.com ou en communiquant avec Lucie Bouchard, agente administrative, au (450) 297-4777 poste 4.

Rappel : Assemblée générale annuelle 2025

Les membres en règle de la Coop Santé Eastman et les environs sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle 2025 qui aura lieu :

**Mercredi, le 11 juin 2025, à 19 h
au rez-de-chaussée du Complexe St-Édouard
situé au 362, rue Principale, Eastman (QC) J0E 1P0**

Nous vous demandons de confirmer votre participation avant le 30 mai prochain par courriel à l'adresse info@coopsanteeastman.com

Le procès-verbal de l'assemblée 2024 ainsi que le rapport annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 vous seront transmis à la suite de la confirmation de votre participation. Le rapport annuel sera aussi disponible sur le site internet de la Coop Santé après la réunion.

Comment prendre un rendez-vous avec un médecin ou une infirmière?

Pour prendre un rendez-vous, vous devez communiquer par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h. **Inutile de vous présenter à la Coop, il sera plus efficace pour vous et pour le secrétariat que vous laissiez un message afin que nous puissions vous rappeler dans les 48 h et fixer votre rendez-vous selon l'urgence du besoin de consultation.** De plus, vous serez assuré.es de la confidentialité de vos échanges, ce qui est difficile à préserver si vous vous présentez au secrétariat de la Coop, un lieu passablement fréquenté.

Voici comment joindre votre secrétaire :

- Pour annuler ou prendre un rendez-vous pour vos prélèvements : **faites le 1 puis le 5**
- Pour annuler un rendez-vous clinique : **faites le 1**
- Pour prendre un rendez-vous :
Dre Lebel : **faites le 1 et à nouveau le 1**
Dr Wilhelmy: **faites le 1 et le 2**
Dr Beaulieu, Dre Anne-Sophie Provencher, Dre Lise Massé et les patients sans médecin de famille : **faites le 1 et le 3**
Amélie Chiasson, IPS : **faites le 1 et le 6**
Dre Ophélie De La Haye Duponsel : **faites le 1 et le 7**

Pour toute situation nécessitant une réponse immédiate ou si vous souhaitez parler directement à une secrétaire, faites le 1 et le 4.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.

Une nouvelle application pour mieux vous servir!

Dans les prochaines semaines, vous pourrez à nouveau défrayer votre contribution annuelle par carte de crédit. En effet, c'est grâce à l'application informatique **Zeffy** que vous pourrez avoir accès à ce mode de paiement. Cette application est utilisée gratuitement par de nombreux organismes. Elle est facile d'accès et d'utilisation. Quelques essais sont en cours actuellement afin de nous assurer de son bon fonctionnement.

Nous vous reviendrons dans un prochain Bulletin afin de vous faire part de cette nouvelle option de paiement qui vous est offerte sans frais tant pour la Coop Santé que pour nos membres.

Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 165 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site www.coopsanteeastman.com sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à info@coopsanteeastman.com ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

